

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N°04-2024  
ACQUISITION DE TERRAIN**

Le mercredi 24 janvier 2024 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 18 janvier 2024

**Etaient présents (19 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN</b>	HONDET	Henri	Titulaire

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS</b>	DUPONT	Bernard	Titulaire
---	--------	---------	-----------

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES</b>	BEGORRE	Marc	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (12 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	BERNOS	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES</b>	LALANNE	Patrice	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Daniel GOMES – Technicien GeMAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO - Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administratif et financier, Constance XERRI – chargée d'opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** M. Jean-Marc DENAX

## Objet : Acquisition de terrain

Le Président expose au comité syndical l'intérêt d'acquérir dans le cadre du projet initialement dénommé prolongement de la risberme du Luzoué sur la commune de Mourenx les parcelles suivantes :

- Section AA n°67 d'une superficie de 15 140 m<sup>2</sup>, à Mourenx auprès de la commune de Mourenx,
- Section ZC n°45 d'une superficie de 7 107 m<sup>2</sup> à Os-Marsillon auprès de M. LAVIE André et Mme MOUSQUE Marie-Thérèse.

Le Président propose au comité syndical de prendre en compte l'évaluation du service des domaines pour déterminer les prix d'acquisition, soit une valeur de 0,68/m<sup>2</sup>, soit pour la parcelle AA n°67 un montant arrondi à 10 000 € et pour la parcelle ZC n°45 un montant compris entre 4 832,76 € et 5 000 € (en cours de négociation).

Il précise en outre que tous les frais afférents à ces acquisitions seront assumés par le SMBGP.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** l'acquisition des parcelles cadastrales section AA n°67 et ZC n°45 sur la base de l'évaluation des domaines (0,68 €/m<sup>2</sup>), soit environ 10 000 € pour la parcelle AA n°67 et au maximum 5 000 € pour la parcelle ZC n°45.

**CHARGE** le Président de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du  
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN